



# PALMARÈS

DE L'ARCHITECTURE  
& DE L'AMÉNAGEMENT

2014

Lot-et-Garonne

caue 47

PALMARÈS 2014  
départemental  
DE L'ARCHITECTURE  
& DE L'AMÉNAGEMENT  
Lot-et-Garonne

**L**e Lot-et-Garonne est riche d'un patrimoine bâti qui reflète bien nos identités multiples. C'est aussi un patrimoine en mouvement et la deuxième édition du palmarès de l'architecture et de l'aménagement l'a démontré avec éclat.

Le palmarès 2014 met en lumière 32 opérations publiques et privées qui toutes, rivalisent d'originalité, d'innovations et d'audace. Chacune d'elles nous donne à voir un Lot-et-Garonne dynamique, vivant et résolument tourné vers l'avenir.

Je salue la volonté du CAUE 47 et de son président Pierre-Jean FOUGEYROLLAS, de récompenser une très large gamme de porteurs de projets publics, privés et associatifs. Cette démarche est fondamentale car elle rappelle que notre patrimoine est avant tout notre bien commun ! Comme l'a écrit Victor Hugo : « L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement ». Ces mots résument bien l'esprit du palmarès 2014.

Ce concours nous invite à regarder vers l'avenir en nous laissant revoir ce que pourrait être l'aménagement du territoire de demain. A ce titre, je tiens à féliciter chaleureusement les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage qui ont bien voulu se prêter au jeu. Par leur créativité et pour certains, leur avant-gardisme, ils sont les éclaireurs du Lot-et-Garonne de demain.

Pierre CAMANI  
Président du Conseil général  
Sénateur de Lot-et-Garonne

**C**ancon, Le Mas d'Agenais, Moirax, Nérac, Penne d'Agenais, Samazan, Savignac-de-Duras, Villeneuve-sur-Lot... et bien sûr Agen. La diffusion sur le territoire des projets lauréats et mentions de cette édition 2014 du Palmarès de l'architecture et de l'aménagement montre qu'ils participent pleinement à la dynamique du Lot-et-Garonne.

Mais, à y regarder de plus près, ces projets sont aussi représentatifs de nouvelles manières d'aborder le projet d'architecture. C'est bien souvent par des questions urbaines, territoriales, ou encore économiques que leurs architectes interpellent les commanditaires, publics ou privés.

Reconversion du bâti, avec la médiathèque de Cancon ou la transformation de l'école Jules Ferry en cinéma art et essai à Agen, un choix difficile à concrétiser tant les systèmes de financement sont contraints ou majoritairement orientés vers la construction neuve.

Expérimentation de nouvelles formes d'habitat avec la résidence Cochinchine du CAFI ou le projet d'ensemble de la résidence du Parc Chabaud, preuve que densité urbaine et « vivre ensemble » sont compatibles.

Recyclage de gravières, actions en faveur de la biodiversité, avec le Parc Passeligne-Pélissier, qui avec la métamorphose d'un site oublié, aborde cette échelle nouvelle du territoire de l'agglomération agenaise.

Réactivation de la filière de la construction bois dans les lieux de travail et les projets de maison individuelle.

Toutes ces équipes d'architectes nous invitent, avec leurs projets, à repenser notre rapport au territoire, dans la continuité, la proximité mais aussi dans l'innovation permanente.

Pierre-Jean FOUGEYROLLAS  
Président du CAUE 47

La deuxième édition du Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne a rassemblé un ensemble de réalisations qui montre à quel point la problématique architecturale, urbaine et paysagère, ancrée dans le territoire, permet une grande qualité de projet. Si la première session, présidée par Dominique Gauzin-Müller, était guidée par la problématique du développement durable, la majorité des projets présentés en 2014, sans mise en avant excessive de ces critères, portent tous en eux une réelle attention au site d'accueil.

Le jury s'est étonné qu'il n'y ait pas eu plus de projets de logements présentés, sujet qui en tout lieu concerne une grande partie des constructions. Il a également été surpris par le nombre de projets utilisant le bois de façon structurelle, ou comme revêtement de façade en proposant une écriture contemporaine délicate. Des maisons individuelles aux bâtiments publics, en passant par une pépinière d'entreprises, les réponses architecturales des projets lauréats offrent une diversité de traitement de ce matériau où la qualité d'usage semble être au cœur de la réflexion.

Que ce soit pour la maison sur le canal de Triode Architectes où l'archétype de la maison individuelle est discrètement revisité. Le projet est exemplaire tant dans sa finalité que dans son installation dans le village du Mas d'Agenais où il devient une des limites du bourg. Ou bien, la pépinière d'entreprises Euréka, réalisée par Archistudio, qui utilise le bois d'un côté et une toiture en bac acier de l'autre. Le projet est un enchaînement de volumes habités, et de cours dédiées à chacun d'eux, qui constituent ensemble une silhouette de grande qualité à l'échelle du site d'accueil tout en libérant des transparences sur le paysage. Enfin, l'opération des quarante-deux logements du CAFI à Sainte-Livrade-sur-Lot par l'agence Greenwich 0013 qui a su revisiter l'implantation urbaine d'origine de ce camp d'accueil pour proposer des maisons adossées les unes aux autres.

La mention spéciale (hors catégorie) accordée à la maison-agence d'architecture de T. Carbonnet à Savignac-de-Duras salue un projet certes hors normes dans ses fonctions et sa surface, mais remarquable aussi dans sa mise en œuvre du bois. Le projet de l'école maternelle Edouard Lacour, réalisé par le groupement d'architectes Kocken-Duvette-Coquel a frappé par l'attention portée aux matériaux, aux détails et à la logique d'implantation. D'une autre ampleur, la reconstruction du quartier Tapie-Mondésir a retenu l'attention du jury par sa précision, la qualité des détails et, la justesse de son échelle qui permet une magnifique métamorphose de ces lieux.

Le parc Passeligne-Pélissier appuie sa composition au croisement de plusieurs échelles d'installation du projet : celle du grand paysage, de la topographie du site mais aussi du « parterre » hérité des jardins anciens.

Trois opérations de réhabilitation, ont été sélectionnées posant chacune la question de l'évolution du patrimoine existant. La restructuration de la piscine municipale de Nérac, réalisée par l'Atelier Po&Po, est un bel exemple de transformation d'un patrimoine modeste. Elle révèle les qualités intérieures d'un lieu transformé par une attention particulière donnée à la lumière naturelle, mais aussi par une réelle pertinence de l'échelle du projet dans son site. Dans un patrimoine d'une toute autre époque, la médiathèque de

Cancon, transformée par L. Willmott, a su redonner vie à cette bâtisse magnifique dont la place stratégique dans le village ne pouvait donner lieu qu'à un espace collectif d'exception. De même, le cinéma Studio Ferry, restructuré par Grima-Loussouarn, offre à la ville d'Agen un lieu devenu incontournable avec une façade sur la place, discrètement modernisée, et un côté cour radicalement différent où le calme de ses façades en bois surprend autant qu'il apaise autour de cette ancienne cour d'école devenue lieu festif.

Enfin, pour ce qui est des projets d'espaces publics, la place d'Aquitaine à Villeneuve-sur-Lot, réaménagée, a frappé par l'attention portée à la topographie des lieux. La simple pente du site a été retravaillée pour encastrier la halle, de plain-pied avec la place et installer sobrement à la périphérie, les quelques emmarchements et murets nécessaires aux piétons et à la dissimulation des places de parking. Délicat travail dû à l'équipe AMP architecture et H. Sirieys paysagiste.

Ce Palmarès a l'avantage de marquer un temps d'arrêt sur la production en cours et d'offrir à tous la possibilité d'une lecture transversale de ces projets et des problématiques qu'ils posent. Mobilisant élus et professionnels, les débats du jury ont été riches en raison de la qualité et de la diversité des projets présentés, mais aussi grâce à ce temps d'échange si rare et pourtant si nécessaire. Le plaisir de ces discussions ancrées dans un territoire précis en a fait un moment exceptionnel.

Des thèmes principaux ont émergé tels que l'installation dans le site, les matériaux, l'implantation urbaine, et plus fondamentalement la question de la préservation du patrimoine autour du projet de Pool House à Penne d'Agenais par P. Floyd. La ville depuis tout temps se reconstruit sur elle-même apportant avec elle cette petite évolution qui fabrique au fil du temps la beauté de la ville que l'on aime. Si l'intervention contemporaine de cette maison rompt avec la minéralité de son environnement proche, elle s'intègre dans la pente sans trahir les fondamentaux structurels de l'histoire de ces lieux. Depuis la sente haute, le passant a une vue cadrée sur le paysage ou limitée par la façade traitée comme un mur habité. Maintenu à la hauteur des autres constructions la perspective de la sente est préservée. Abrité par un toit mono-pente qui monte doucement vers la vue sans être visible de la sente, l'intérieur de l'espace n'est qu'un tableau magnifique sur le paysage.

Nous avons débattu et débattons encore de ces questions. Mais le territoire du Lot-et-Garonne a cette richesse exceptionnelle issue de ses paysages, ses fleuves et ses architectures qui sont à faire évoluer ensemble sans perdre de vue l'unité qu'ils constituent. L'attention portée à la cohérence architecturale, paysagère et urbaine des lieux est un des moyens essentiels à partir duquel l'évolution du territoire peut avoir lieu sans trahir ce qui a été, mais plutôt en révélant ce qui est.

Emmanuelle COLBOC  
Architecte  
Présidente du jury

---

## SOMMAIRE

L'ÉDITION 2014	p. 8
<b>PROJET D'ENSEMBLE</b>	p. 10
LAURÉAT / Résidence du parc Chabaud à Agen	
MENTION / Parc Naturel Passeligne-Pélissier à Agen	
FINALISTE	
<b>CONSTRUCTION PUBLIQUE</b>	p. 22
LAURÉAT (CONSTRUCTION NEUVE) / École Edouard Lacour à Agen	
LAURÉAT (RÉHABILITATION) / Piscine municipale à Nérac	
FINALISTES	
<b>ESPACE PUBLIC</b>	p. 32
LAURÉAT / Place d'Aquitaine à Villeneuve-sur-Lot	
FINALISTES	
<b>LIEU DE TRAVAIL</b>	p. 38
LAURÉAT / Pépinière d'entreprises Euréka à Samazan	
FINALISTES	

## ÉQUIPEMENT CULTUREL, TOURISTIQUE

p. 44

LAURÉAT / Studio Ferry, cinéma art et essai à Agen

MENTION / Médiathèque Fernand Pouillon à Cancon

FINALISTES

## HABITAT GROUPÉ & COLLECTIF

p. 52

LAURÉAT / Résidence Cochinchine à Sainte-Livrade-sur-Lot

FINALISTES

## MAISON INDIVIDUELLE

p. 58

LAURÉAT & PRIX DU PUBLIC SUD-OUEST / Maison au Mas d'Agenais

MENTION / Pool house à Penne d'Agenais

FINALISTES

## HORS CATÉGORIE

p. 66

MENTION SPÉCIALE / Maison et agence d'architecture à Savignac-de-Duras

## CARTE DE LOCALISATION

p. 68



---

# L'ÉDITION 2014

## 3 CRITÈRES DE SÉLECTION

Le palmarès de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne met à l'honneur des opérations répondant à 3 critères :

1

### QUALITÉ ARCHITECTURALE

composition (façades, baies...) - proportions (volumes, façades...) - usage (distribution, seuils...) - originalité (concept, dessin...) - espaces (ambiances, dynamisme...)

2

### QUALITÉ DE L'INSERTION

implantation (urbaine, paysagère, végétale...) - proportions (gabarits, prospects...) - liaisons (accès, limites, clôtures...) - respect (site, histoire...)

3

### MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE

orientation (apports solaires, compacité) - confort thermique (isolation, chauffage d'appoint...) - confort d'été (baies, occultations) - qualité d'usage (habitabilité, confort...) - économie (foncier, consommation raisonnée, pérennité des matériaux...)

Le palmarès rend compte de l'actualité de la création architecturale et urbaine du département.

## LES ÉTAPES



56

### DOSSIERS DE CANDIDATURE

33 communes et 38 maîtres d'œuvre représentés



32

### DOSSIERS SÉLECTIONNÉS

répartis en 7 catégories



12

### PROJETS RÉCOMPENSÉS

200 personnes (architectes, urbanistes, entrepreneurs du bâtiment, artisans et maîtres d'ouvrage publics et privés) ont assisté à la cérémonie de remise des prix.

AVRIL / AOÛT

SEPTEMBRE

DÉCEMBRE





## 32 OPÉRATIONS / 7 CATÉGORIES

Une commission technique a examiné les 56 dossiers de candidature reçus et en a retenu 32 conformes aux critères de sélection du Palmarès.

Les 6 membres de la commission technique :

**Nathalie Hérard**, architecte, urbaniste, directrice du CAUE 47

**Francis Nordemann**, architecte-conseil de l'Etat, DDT 47

**Gérard Daulhac**, Directeur de l'éducation, des sports et de soutien aux collectivités CG 47

**Jean-Luc Giordana**, Directeur des politiques contractuelles, du développement économique et du tourisme CG 47

**Caroline Sherwood**, architecte, chargée de mission palmarès CAUE 47

**Alexandre Marestin**, conseiller Espace Info Énergie CAUE 47



## 12 OPÉRATIONS RÉCOMPENSÉES / 8 LAURÉATS & 4 MENTIONS

Un jury a analysé les 32 opérations sélectionnées et a attribué 12 prix.

Les 12 membres du jury :

**Emmanuelle Colboc**, architecte, présidente du jury

**Pierre-Jean Fougeyrollas**, président du CAUE 47, conseiller général

**Cathy Pitous**, conseillère générale, présidente de l'ADIL 47

**Michel Esteban**, conseiller général, vice-président du CG 47 en charge de la Commission Développement Durable

**Philippe Gonzales**, architecte des Bâtiments de France, représentant la DRAC Aquitaine

**Alain Pinède**, représentant la CAPEB 47

**Geneviève Le Lannic**, maire de Monteton

**Jean Michel Moynie**, maire de Saint Pierre de Clairac

**Martin Chenot**, directeur de l'ENSAP Bordeaux

**Eric Wirth**, président du CRO des architectes d'Aquitaine

**Hélène Sirieys**, présidente du Café Archi

**Jean-Marie Constans**, journaliste Le Moniteur



## PRIX DU PUBLIC SUD OUEST

Le **13<sup>ème</sup> prix**, Prix du public Sud-Ouest (catégorie Maison individuelle) a été désigné par les internautes : **2 250 votes enregistrés**

---

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a pour vocation de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Organisme indépendant, il a pour missions de :

**CONSEILLER** : les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement

**FORMER** : les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie

**INFORMER ET SENSIBILISER** : le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Projet d'ensemble

Construction publique

Espace public

Lieu de travail

Équipement culturel, touristique

Habitat groupé & collectif

Maison individuelle



**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général

